



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

qualité

Question écrite n° 75461

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les problèmes de pollution des cours d'eau en France. En effet, malgré les signes d'amélioration émis par les agences de l'eau depuis quelque temps, une étude du Conseil supérieur de la pêche montre, au contraire, la dégradation constante de la qualité de certains cours d'eau. Ce sont notamment les Vallées de la Loire, de la Garonne, les zones agricoles du Bassin parisien et de l'Ouest qui sont les plus touchées puisqu'elles ne comptent que des rivières dégradées. Il lui demande des précisions sur ce rapport et si cette nouvelle vision des choses va changer le processus envisagé par le ministère pour améliorer la qualité de l'eau en France.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75461

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1954